AIR COURTAGE ASSURANCES

ASSURANCE « RESPONSABILITE CIVILE AERONEF » (ULM)

BULLETIN D'ADHESION 2017

Police N°FR00009800AV17A souscrite auprès d'XL INSURANCE COMPANY SE, Succursale française représentée par Catlin EUROPE SE, France Branch

Date d'effet souhaitée au ___/___/2017 0H00
Date d'effet : au plus tôt, sans que cette date soit antérieure à la date figurant sur le cachet de la poste. Date d'expiration : 31/12/2017 24H00

XL CATLIN

FORMULAIRE RESERVE AUX CLUBS ET STRUCTURES COMMERCIALES AFFILIES FFPLUM

SOUSCRIPTEUR :

Etes-vous un club ou une structure commerciale LABELLISE* ? □ Oui □ Non Si oui, merci d'indiquer le N° de label (obligatoire) : ……

Nom du club/structure commerciale : …… N° du Club /structure commerciale : ……..

Nom du président/ gérant :……Prénom : …… N° adhérent : ……..

Adresse :……

……

Tel : …….. Fax : …….. E-mail : ……... ……

PRIME FORFAITAIRE PAR AERONEF A LA DATE DE SOUSCRIPTION						
Période de souscription	ULM SANS PARACHUTE DE SECOURS		ULM AVEC PARACHUTE DE SECOURS			
	Tarif de base		Club ou structure commerciale NON LABELLISE		Club ou structure commerciale LABELLISE*	
	Monoplace	Biplace	Monoplace	Biplace	Monoplace	Biplace
Du 01/01/2017 au 31/03/2017	320 €	696 €	272 €	591 €	256 €	556 €
Du 01/04/2017 au 30/06/2017	282 €	602 €	239 €	511 €	225 €	481 €
Du 01/07/2017 au 30/09/2017	235 €	508 €	199 €	431 €	188 €	406 €
Du 01/10/2017 au 31/12/2017	188 €	470 €	159 €	399 €	150 €	376 €

* Labellisé : pour toute information concernant le label fédéral FFPLUM ; contactez la FFPLUM ou connectez-vous sur www.ffplum.info

LISTE DES AERONEFS A ASSURER : Seuls les aéronefs identifiés en France sont assurés. Si votre aéronef est identifié dans un pays limitrophe à la France, merci de contacter AIR COURTAGE pour obtenir le formulaire d'inscription adapté : vous devez vous acquitter des taxes d'assurance applicables au pays d'identification de l'aéronef assuré. ATTENTION : en cas de fausse déclaration, l'assureur serait en droit de refuser sa garantie (L113-8, L113-9 du Code des Assurances)

	Marque	Type	Identification (N° du département + 2 ou 3 lettres)	Configuration	Aéronef équipé de parachute	Prime forfaitaire TTC
1				□ Monoplace □ Biplace	□ Oui □ Non	
2				□ Monoplace □ Biplace	□ Oui □ Non	
3				□ Monoplace □ Biplace	□ Oui □ Non	
4				□ Monoplace □ Biplace	□ Oui □ Non	
5				□ Monoplace □ Biplace	□ Oui □ Non	
					TOTAL A REGLER	= …… €

Mode de règlement :

□ Chèque bancaire à l'ordre de la FFPLUM

□ Carte bancaire n°|___|___|___|___| |___|___|___|___| |___|___|___|___| |___|___|___|___|

Expire fin : |___|___|___|___| 3 derniers chiffres au dos de la carte : |___|___|___|

OBLIGATOIRE : Pour pouvoir bénéficier de la garantie Responsabilité Civile Aéronef, chaque personne volant sur cet aéronef doit être licenciée FFPLUM. Il lui est recommandé de souscrire une assurance Individuelle Accident

Signature du propriétaire : **Date :**

AIR COURTAGE ASSURANCES
Hôtel d'entreprises «Pierre Blanche»
Allée des Lilas - BP 70008
01155 St VULBAS CEDEX
Tél. +33 (0)4 27 46 54 00
Fax +33 (0)4 74 46 09 14
www.air-assurances.com

A RETOURNER A LA FFPLUM : 96 bis rue Marc Sangnier- 94 704 MAISONS ALFORT Cedex

AIRSPORTS ASSURANCES :
Département Fédérations et Groupements sportifs
email : airsports@air-assurances.com

AIR COURTAGE AVIATION :
Département Aviation de loisirs, d'affaires et Entreprises aéronautiques
email : aviation@air-assurances.com

S.A.R.L. de courtage d'assurances au Capital de 50 400 € - 422 480 145 RCS Bourg en Bresse – APE 6622 Z - Inscrit à l'ORIAS n° 07 000 679 - www.orias.fr